

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01955

Numéro SIREN : 894 197 441

Nom ou dénomination : CELLART

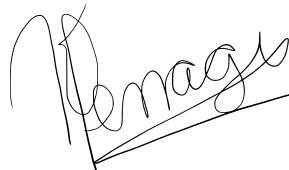
Ce dépôt a été enregistré le 14/03/2022 sous le numéro de dépôt 6691

Comptes annuels (bilan et comptes de résultat)

Signature :

- Le dirigeant signe sur la première page du bilan après avoir inscrit « Certifié conforme, La Présidence ».

Certifié conforme, La Présidence

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Denagy", written over a horizontal line.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2021			
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	2 418	147	2 271	
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 012	35	977	
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (II)	3 429	182	3 247	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	28 777		28 777	
	Avances et Acomptes versés sur commandes	32		32	
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances	4 265		4 265		
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	9 913		9 913		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	42 986		42 986	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	46 415	182	46 233	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	6 696		
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	8 696	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	32 373	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 899	
	Dettes fiscales et sociales	1 123	
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 142		
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	37 538	
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	46 233	
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	6 695,53	0,00
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	37 538	
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2021

		France	Exportation	11 mois	0 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	46 159		46 159		
	Production vendue (Biens)					
	Production vendue (Services et Travaux)					
	Montant net du chiffre d'affaires	46 159		46 159		
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			39		
Total des produits d'exploitation (1)				46 198		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock			63 346 (28 777)		
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock					
	Autres achats et charges externes			2 926		
	Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales du personnel Cotisations personnelles de l'exploitant			450		
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			182		
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant					
	Dotations aux provisions					
	Autres charges			441		
	Total des charges d'exploitation (2)				38 568	
	RESULTAT D'EXPLOITATION				7 631	

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2021

RESULTAT D'EXPLOITATION		7 631	
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		7 631	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		935	
TOTAL DES PRODUITS		46 198	
TOTAL DES CHARGES		39 503	
RESULTAT DE L'EXERCICE		6 696	

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire

Signature :

- Chaque associé signe en dernière page
- Le dirigeant signe en dernière page

CELLART
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2000 euros
Siège social : 8 RUE MADELEINE MOREAU
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
894 197 441 RCS NANTERRE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 04/03/2022

Ce jour, les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social de la société, sur convocation de la présidence. Il a été établie une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom propre qu'en sa qualité de mandataire. Le Président actuel de la société préside la séance. La feuille de présence certifiée exacte par le Président, permet de constater que l'assemblée générale, réunissant le quorum requis, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion sur l'activité de la société, et quitus au Président de sa gestion ;
- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021, et approbation de ces comptes ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées, et décision à cet égard ;
- Rémunération du Président ;
- Reprise des engagements souscrits pour le compte de la société avant son immatriculation au registre du commerce et des sociétés ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence ;
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/12/2021 ;
- le rapport de gestion établi par la présidence ;
- le rapport spécial sur les conventions réglementées ;
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dans les délais légaux. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration. Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce, établis par le Président. Puis, le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RÉSOLUTION N°1

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

RÉSOLUTION N°2

La Société a réalisé un résultat sur l'exercice de 6695.53 euros.

De plus, les bénéfices et réserves distribuables s'élèvent à :

- autres réserves pour 0.00 euros ;
- reports à nouveaux pour 0.00 euros.

Le bénéfice distribuable s'élève donc à un montant de 6495 euros.

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice de 6695.53 euros de la manière suivante :

- au poste réserve légale pour 200 euros ;
- au poste report à nouveaux créateur pour 6495.53 euros.

Suite à l'affectation du résultat les autres réserves et reports à nouveaux s'élèvent à :

- autres réserves pour 0.00 euros ;
- reports à nouveaux pour 6495.53 euros.

L'assemblée générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix délibératives.

RÉSOLUTION N°3

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce et statuant sur ce rapport, en approuve les termes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix délibératives.

RÉSOLUTION N°4

L'assemblée générale, après lecture du rapport spécial, décide d'approuver les rémunérations allouées aux dirigeants concernés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix délibératives.

RÉSOLUTION N°5

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et conformément aux dispositions de l'article L. 210-6 du code de commerce, décide de reprendre au compte de la société tous les actes et engagements souscrits en son nom par les fondateurs, préalablement à son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, savoir :

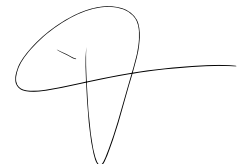
- ouverture d'un compte bancaire au nom de la société ;
- frais inhérents à la constitution et à l'immatriculation de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix délibératives.

RÉSOLUTION N°6

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix délibératives. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui est signé par les associés.

**Signatures
Les associés**

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Romagnon". The signature is written in a cursive style with a large initial 'R' and a long horizontal stroke at the end.A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'P' followed by a long horizontal stroke.

Rapport de gestion

Signature :

- Le dirigeant signe en dernière page

CELLART
Société par Actions Simplifiée
Siège social : 8 RUE MADELEINE MOREAU
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
894 197 441 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 04/03/2022

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle conformément à la loi et aux statuts de la société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE

1. Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Au cours de ce premier exercice d'une durée exceptionnelle de 10 mois, le chiffre d'affaires enregistré nous a permis de couvrir nos charges d'exploitation et de générer un bénéfice.

2. Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

3. Activité de la société en matière de recherche et développement

Nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

4. Évolution prévisible et perspectives d'avenir

S'agissant de notre premier exercice, qui a donc nécessairement pris en charge les frais de démarrage de la société, les résultats positifs dégagés nous permettent d'envisager l'avenir sous un jour favorable et d'espérer développer notre activité dans le sens des objectifs fixés.

II - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

La Société a réalisé un résultat sur l'exercice de 6695.53 euros.

De plus, les bénéfices et réserves distribuables s'élèvent à :

- autres réserves pour 0.00 euros ;
- reports à nouveaux pour 0.00 euros.

Le bénéfice distribuable s'élève donc à un montant de 6495 euros.

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice de 6695.53 euros de la manière suivante :

- au poste réserve légale pour 200 euros ;
- au poste report à nouveaux créateur pour 6495.53 euros.

Suite à l'affectation du résultat les autres réserves et reports à nouveaux s'élèvent à :

- autres réserves pour 0.00 euros ;
- reports à nouveaux pour 6495.53 euros.

III - RAPPEL DES DIVIDENDES ANTÉRIEUREMENT DISTRIBUÉS

Exercice	Dividende global	Montant éligible à l'abattement de 40%
-----------------	-------------------------	---

S'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

IV - DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

V - RÉMUNERATION DE LA PRÉSIDENTE

Nous vous demanderons de ratifier les éventuelles rémunérations allouées au cours de l'exercice aux associés concernés conformément aux informations décrites dans le rapport spécial qui vous est joint en annexe.

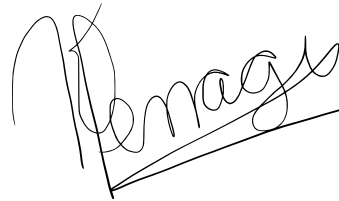
VI - REPRISE DES ENGAGEMENTS SOUSCRITS POUR LE COMPTE DE LA SOCIÉTÉ AVANT SON IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

Nous vous demandons, conformément aux dispositions de l'article L. 210-6 du code de commerce, de décider de reprendre au compte de notre société tous les actes et engagements souscrits en son nom par les fondateurs préalablement à son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, savoir :

- ouverture d'un compte bancaire au nom de la société ;
- frais inhérents à la constitution et à l'immatriculation de la société.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre présidence, pour l'exercice clos le 31/12/2021.

Signature
Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Demagis', written over a horizontal line.